

Télévision et Justice : Valeur d'exemple ou repoussoir ? Identification ou distanciation

La télévision identifie, la justice distancie...

Avant même d'entamer une étude raisonnée des relations entre les médias et la justice, quelques constats simples s'imposent et soutiennent ce colloque ☐

- **Les relations entre la justice et les médias se renforcent et se complexifient.**

- **Les problématiques "classiques" orientées autour des couples justice/ démocratie, médias/démocratie, médias/voyeurisme ou justice/abus, etc., ne suffisent plus** à rendre compte des multiples affaires qui ont atteint des chefs d'entreprise ou des responsables politiques et des variations parfois très rapides de l'opinion publique à leur égard.

- **Les analyses de ces phénomènes adoptent trop souvent des approches unidimensionnelles** socio-économiques ou socio-politiques et ne prennent pas assez en compte les caractéristiques spécifiques du média télévisuel ainsi que des effets induits chez les téléspectateurs.

- **Enfin, les rares travaux sur ces questions présentent fréquemment une absence de perspective dynamique, fonctionnelle ou opératoire.**

D'où l'ambition de la présente contribution qui va chercher à éviter ces écueils afin de délivrer une représentation modélisée des rapports entre télévision et justice, à partir de nos travaux sur l'identification et la distanciation. On y découvrira, entre autres, qu'en se prêtant à des processus d'identification, la justice risque de perdre en même temps un de ses fondements majeurs, la distanciation.

La médiatisation de la justice

Avec l'explosion de la concurrence des chaînes de télévision, la couverture de l'actualité juridique est entrée dans le champ de la mise en scène (ou mise en spectacle). La rhétorique issue de la presse écrite qui passait par l'intervention d'un médiateur spécialisé lisant de longs papiers, généralement très "écrits" (à la F. Potecher) a laissé le pas à un traitement plus "dynamique" avec interviews des différents intervenants, du témoin au condamné en passant par tous les professionnels de la justice.

Simultanément, pour des raisons qui ne seront pas développées ici, les juges d'instruction ont pris une importance considérable, facilement mesurable au nombre de films qui leur ont été consacrés et qui, sans qu'ils remplacent les stéréotypes des policiers, ont néanmoins traduit une montée en puissance politique et médiatique de plus en plus grande dans l'imaginaire collectif. Comme d'autres avant eux, mais avec moins d'expérience publique (en dehors des prétoires), les magistrats sont entrés dans l'ère du spectacle (Debord ou le dernier Bourdieu) ou de l'éphémère voire du vide (Lipovetsky). Un second

phénomène, plus rarement signalé a accompagné celui ci avec le nombre grandissant de femmes magistrats, réputées, à tort ou à raison, "en dehors" du système.

Compte tenu de ce contexte bien connu, notre thèse centrale consiste à tenter d'appliquer aux protagonistes de la justice (justiciables et magistrats) une problématique de l'identification et de la distanciation, ce qui va nous imposer un premier détour par les principaux résultats de l'approche distanciatrice.

La "théorie" distanciatrice

Développée dès 1985, cette tentative de modélisation a depuis fait l'objet de nombreux travaux¹. En voici l'essentiel².

Le concept de distanciation est relativement méconnu au plan théorique, les jalons historiques sont fort rares³. Schiller, Brecht, Adorno, Marcuse, Elias ont réfléchi sur l'*Entfremdung*⁴ mais c'est plutôt du côté des poètes ou des dramaturges que le phénomène de la distanciation a été le plus fréquenté, au premier rang avec Shakespeare⁵ ou Stendhal (*Le Rouge et le noir*), Baudelaire, Rimbaud, Valéry, ou des auteurs de romans policiers lorsque le héros se "voit mourir". Ces dernières années, le thème, voire le mot, sont apparus dans quantités de dénonciations de la société médiatique et présentés comme une sorte de recours jamais défini, jamais critiqué ni mis en perspective.

C'est peut-être une des raisons pour lesquelles le point de départ de la théorie distanciatrice se trouve dans des observations, des expérimentations menées avec des élèves ou des enseignants s'appropriant les outils de création audiovisuelle que sont un appareil photo, une caméra vidéo, tout en baignant, les uns et les autres, dans un milieu de forte consommation médiatique ou télévisuelle.

La question de départ fut à peu près la suivante⁶ : *par quel "mécanisme mental" le téléspectateur (assidu) passe-t-il d'une attitude d'identification intense à une attitude de distance critique vis-à-vis des héros*⁷ ? Ou encore, comment décrire en termes scientifiques le phénomène de participation si intense des jeunes enfants au spectacle de Guignol⁸ ?

Mais l'observation attentive du déroulement de l'appropriation des "nouvelles technologies de communication" ne suffisait pas. Il fallait découvrir et commencer à quantifier les variables de l'identification ou de la distanciation, jusqu'alors essentiellement conçue comme une "prise de recul" ou de "hauteur", comme une critique du phénomène communicatoire, mais sans jamais déboucher sur une explicitation scientifique du phénomène. Pour y parvenir, il fallut opérer un saut conceptuel, et s'engager simultanément dans une approche dialectique et une modélisation dynamique. La base épistémologique de ces travaux s'est trouvée fondée par Abraham Moles dans *Les Sciences de l'imprécis*⁹.

1 Présentés dans divers articles, dans notre thèse, *Les médias et la vie sociale*, Thèse, Université Paris 7, 1988, et dans *La distanciation. Essai sur la société médiatique*, Paris, L'Harmattan, 1992.

2 Voir à ce propos l'ouvrage de René GIRARD, *Shakespeare, Les Feux de l'envie*, Paris, Grasset, 1990.

3 Abraham MOLES, *Les Sciences de l'imprécis*, Paris, Seuil, 1992. Cet ouvrage est paru bien après les premières recherches sur la théorie distanciatrice, mais la conjonction entre les travaux de modélisation mis en œuvre dans la théorie

Le concept de base

Le seul "dépassement" possible des deux entités que sont la distanciation et l'identification (étendue à la projection, voire au transfert, tant psychologique que plus tard, psychanalytique) ne pouvait venir que d'une conception dialectique⁴ : ce fut la modélisation du "dipôle tournant". A un pôle la distanciation, à l'autre pôle, la triade identification/projection/transfert⁴, et l'hypothèse de base : *l'être humain ne cesse d'osciller d'un pôle à l'autre, en fonction de son "profil", de son histoire personnelle, du contexte, etc.* La représentation dipolaire apporte du dynamisme, de la diversité, et surtout une liberté épistémologique plus que jamais nécessaire pour sortir des théories de l'aliénation médiatique (Adorno, Marcuse, Debord, Popper) ou de leur contraire moins usité, c'est-à-dire des théories "libératrices" qui affirment que les médias nous libèrent.

La fécondité de cette approche, relativement originale dans le champ des sciences humaines et sociales, fut immédiate. C'est ainsi que des typologies de la distanciation, de l'identification, de la projection et du transfert furent dégagées et progressivement systématisées en distinguant par exemple des identifications de contact, dites "médiées" (au "père", au "maître", à l'acteur, etc.), *médiatisées* (par un média électronique et/ou interactif) et *abstraites* (à une idée, par exemple celles de liberté ou de justice...). Des mesures de *profils d'identification ou de distanciation* retrouvèrent d'autres recherches sur les profils d'apprentissage⁵ ; des travaux purement pédagogiques antérieurs, notamment avec le concept de *survision*⁶ se trouvèrent expliqués et élargis⁷ et surtout une compréhension plus large des phénomènes distanciateurs émergea avec la différenciation entre une distanciation de premier niveau, commune à tous les êtres humains, appelée "**distanciation critique**" et une autre, plus difficile à mettre en œuvre, plus complexe, appelée "**distanciation dialectique**" qui lorsqu'elle sera mieux connue et comprise permettra de définir de véritables programmes d'entraînement à la distanciation et par là d'échapper à l'aliénation médiatique, ce dernier aspect constituant le volet appliqué ou social de la théorie. Ces deux catégories ont ensuite été réunies en une "**distanciation médiatique**" prenant en compte la spécificité des médias analysés au travers de leurs deux fonctions les plus décisives, la fonction de communication (la plus évidente) et celle de création,

distanciatrice et la théorisation de Moles est tellement forte qu'elle doit être soulignée.

4 Edgar MORIN, dans un de ses ouvrages s'est intéressé au "bi-concept" identification/projection, mais sans aller plus loin. Cf. *Le paradigme perdu : la nature humaine*, Seuil, 1973, note 2, p. 136.

5 La conjonction avec des travaux américains sur les "maîtres durs" et les "maîtres doux" tels qu'ils sont rapportés par Sherry TUKLE, dans *The Second Self, Les Enfants de l'ordinateur*, Paris, Denoël, 1988, est frappante. On y voit une confirmation de certains résultats de la théorie distanciatrice, par exemple les profils cognitifs ou de distanciation sexués, c'est-à-dire nettement différenciés entre filles et garçons. Les filles s'identifient plus que les garçons (apprentissage "doux") et les garçons se distancient davantage que les filles (apprentissage "dur").

6 Cf. Jean-Luc MICHEL, *La Survision*, *Revue Communication et langages*, n°84, 2ème trimestre 1990.

réunies à leur tour elles aussi dans un dipôle dynamique en interaction avec le dipôle distanciation/identification.

Ajoutons enfin que la présente contribution est aussi l'occasion de tester une nouvelle fois cette modélisation, d'examiner sa fécondité, de recevoir des critiques et peut-être progresser encore.

Le "cas" Bernard Tapie va nous permettre de tester cette validité en avançant l'hypothèse que les rapports entre justice et télévision peuvent facilement être décrits et expliqués par la théorie distanciatrice. Pour y parvenir, nous prendrons appui sur un corpus présentant diverses interventions de Bernard Tapie, soit directement à la télévision, soit à partir de comptes rendus publiés dans la presse écrite⁷.

L'identification à Bernard Tapie

Les références au phénomène d'identification sont innombrables dans les commentaires sur Bernard Tapie, les médias et la Justice, Généralement, elles ne dépassent pas la simple définition du concept⁸. Tapie serait l'illustration vivante de Vidocq, de Bibi Fricotin, ou d'Arsène Lupin comme il le décrit très bien lui-même⁹ : « Je ressemble un peu à ces personnages de romans-feuilletons du XIX^e siècle. Un peu comme Vidocq. Des personnages un peu limite, mais qui faisaient le bonheur des gens parce qu'ils se sortaient toujours des situations les plus incroyables. »⁸

De fait, les prestations de Bernard Tapie à la télévision semblent avoir laissé des souvenirs mémorables aux commentateurs qui sans cesse y reviennent⁹ mais au delà à beaucoup de simples citoyens. On pourrait ainsi facilement dire que Bernard Tapie a cristallisé sur lui plusieurs séries d'identifications. D'abord au "gagneur", avec la reprise d'entreprises en difficulté au début des années quatre-vingt, ensuite au "fonceur", au "meneur d'hommes", voire au "charmeur" (même dans les questions les plus difficiles, comme l'annonce de leur licenciement aux intéressés en séance publique), puis au bretteur télévisuel, ne s'en laissant pas compter (notamment dans son duel en 1989 contre Le Pen), ensuite à la "boule d'énergie" avec le magazine "Ambitions" dans lequel son entrée en scène, tournée en travelling et plan séquence semble demeurer vivace dans beaucoup de mémoires, et enfin, le "capitaine" ou le "gladiateur" avec la Coupe d'Europe gagnée en 1995 par son équipe, l'Olympique de Marseille contre celle de S. Berlusconi (son "double" transalpin, ce dernier étant le "stratège" et Bernard Tapie le "gladiateur" selon l'expression d'Alain Duhamel⁹)⁹ : « [le football], cet élément d'identification vulgaire et déplacé pour les partis traditionnels, mais qui révèle la société telle qu'elle est avec ses rêves et ses coups bas. »¹⁰

Comme on l'a vu, cette série a ensuite évolué vers une sorte de

7 Nous aurions évidemment souhaité disposer d'un corpus assez large des prestations de B. Tapie à la télévision, mais ceci n'a pas été possible dans les délais imposés par ce colloque, l'INA n'étant pas en mesure de "sortir" des documents sans indications multiples (dates, chaînes, circonstances, etc.). C'est pourquoi un large corpus de magazines a été exploité en complément (*Le Point*, *Le Nouvel Observateur*, *L'Événement du Jeudi* et *L'Express*).

8 In *Globe Hebdo*, Juillet 1993. Les références à Bibi Fricotin (*Le Point*) et Arsène Lupin (*Le Nouvel Observateur*), Robin des Bois (*L'Événement du Jeudi*, 26/07/1995, p. 16) sont récurrentes dans les hebdomadaires.

9 *Le Point*, n°1125, 9/04/1995, p. 47.

10 Journal de 20 Heures de TF1, avril 1995, cité par *Le Point*, *op. cit.*

convolution aristotélicienne avec son apparition au cinéma dans le film de Claude Lelouch, "Hommes, Femmes, mode d'emploi" dans lequel il fait (partiellement?) l'acteur pour un de ses rôles réels. À qui s'identifie-t-il en jouant? À lui même, à Vidocq ou à un saint martyr? Dans la construction de l'identification, la télévision a évidemment une force fondamentale qu'il convient d'analyser plus en détail.

Mais auparavant, il faut aussi se demander si l'attractivité de Bernard Tapie ne dépasse pas l'identification au "héros positif" pour s'étendre au héros négatif, voire au martyr ou au mythe. En effet, son incarcération récente cristallise une identification au héros malheureux, à "celui d'en bas" que tout le monde (l'establishment) rejette : «[Nanard [peut] se refaire une santé sur les ruines de cette "pensée unique" qui l'a pris en ligne de mire.】¹¹

La voie tracée par René Girard avec sa thèse de la victime émissaire cristallisant sur elle la *mimesis de la violence en chaîne* ouvre des perspectives intéressantes qui ne pourront pas être examinées ici. On signalera simplement que le bouc émissaire est le lieu géométrique où une société identifie le responsable et, où dans certains cas, la victime s'identifie au mal ou à son double rédempteur, le bien.

Une analyse psychologique plus fine montrerait qu'au concept d'identification, il faudrait ajouter celui de projection, voire de transfert, de façon à mieux rendre compte des multiples manières de s'identifier à Tapie, soit tel qu'en lui même, c'est-à-dire tel qu'on croit qu'il est vraiment (!), avec ses réactions (c'est l'identification totale de l'enfant à Guignol), soit, de manière plus subtile, de s'identifier aux situations qu'il vit, au moins telles que les rapportent les médias, mais avec son propre ego, avec la certitude de conserver alors ses propres réactions et donc de faire évoluer autrement les choses en se projetant en lui¹². C'est évidemment ce mécanisme des phrases du genre «[Moi, si j'étais à la place de Tapie...】. À un degré plus subtil encore, on pourrait faire appel au concept de transfert, tel qu'il est défini en psychologie ou en psychanalyse, c'est pourquoi, dans la suite, nous ferons référence au triplet IPT (identification/projection/ transfert) forgé pour regrouper tous ces phénomènes en un seul qui les dépasse.

Arrivé à ce stade de la tentative de modélisation, beaucoup de questions subsistent, notamment la raison de l'attractivité de Bernard Tapie sur ceux qui l'ont approché et le rôle spécifique de la télévision.

En fait, comme l'ont montré nos travaux, l'identification doit être envisagée à trois niveaux combinables mais bien distincts.

Vis-à-vis de ceux qui sont au contact de Bernard Tapie, ses collaborateurs, ses salariés, les journalistes qui l'interrogent, c'est l'identification "médiée" qui entre en jeu. La place manque pour l'expliquer en détail ici il s'agit grosso modo de l'influence directe, du "magnétisme", de l'"aura", du charisme du personnage, ou plus simplement de son culot, de son abattage, de sa gourme, de sa gouaille, etc. Ces phénomènes sont d'ailleurs peu connus mais pourtant bien réels et devraient intéresser les communicologues insatisfaits du schéma canonique shannonien¹³. Ceux de nos lecteurs qui ont "sentit"

11 Jean-François Kahn dans *L'Événement du Jeudi*, 26/07/1995, p. 16.

12 Sur ces questions d'identifications et de projections télévisuelles ou audiovisuelles, voir nos travaux, in *La distanciation. Essai sur la société médiatique*, *op. cit.*, chapitre 2.

13 Nous nous sommes beaucoup intéressé à la voie ouverte dès 1978 par Hubert Montagner vis-à-vis des facteurs physiologiques de la communication, cf. Hubert MONTAGNER, *L'enfant et la communication*, Paris, Stock, 1978.

entrer dans une pièce où ils se trouvaient une personnalité “forte” comme Gérard Depardieu (pour rester dans le domaine des médias) l’ont sûrement observé. Quelles qu’en soient les canaux, cette identification médiée fonctionne évidemment avec force pour des personnages doués d’un grand charisme □ Bernard Tapie en fait partie.

Il a de tout temps existé des “**amplificateurs**” de charisme, certains auteurs comme Stendhal en font mention dans leurs romans (par exemple la description d’une messe dans le *Rouge et le noir*), ils étaient naturels et augmentaient l’identification médiée (les maquillages, les costumes, les parfums en font évidemment partie), mais avec les médias audiovisuels, un changement de dimension s’est opéré. De la médiation, on est passé, par définition, à la médiatisation, de l’identification médiée on est parvenu à l’**identification médiatisée**. Et c’est là que des effets spécifiques peuvent être observés. Même s’ils ont été relativement peu analysés (au moins en France), il est facile de les cerner □ prégnance et rémanence fortes, insistance sur certains détails, effets de mise en abyme, renforcements récurrents, répétitions cycliques, paraphrases ornementées, etc.¹⁴. Dès lors, le succès médiatique de Bernard Tapie s’explique assez facilement par l’alliance dynamique qu’il établit entre les deux types d’identification.

L’identification médiatisée mériterait d’être étudiée beaucoup plus en profondeur. En dégageant ses codes, sa rhétorique, il deviendrait aisé de rendre compte, de décrire, c’est-à-dire de modéliser une bonne partie des phénomènes d’influence des médias, ce qui peut aussi être nommé leur induction □¹⁵

Mais, même parvenu à ce stade, le “fonctionnement” de Bernard Tapie ne peut encore s’expliquer, une grande zone d’ombre subsiste qu’il va falloir lever.

En effet, vis-à-vis de Tapie, on peut observer que beaucoup de gens ne s’identifient pas directement à lui, ou pas seulement à lui, ils s’identifient à ce qui est plus “haut” que lui, à ce qui le dépasse ou le transcende. Et ce qui dépasse Bernard Tapie, ce sont les idées qu’il véhicule, dont il n’est que le médiateur, conscient ou non, honnête ou non □ c’est-à-dire la liberté (d’entreprendre), l’énergie vitale (de s’en sortir), l’égalité (la réussite pour «ceux qui ne sont pas nés avec une cuillère dans la bouche»), la fraternité (par le rejet catégorique des thèses racistes ou xénophobes), etc. C’est ce phénomène que nous avons proposé d’appeler “identification abstraite” □¹⁶.

L’identification, et avec elle l’IPT ne peut s’expliquer que dans cette triade, médiée, médiatisée et abstraite.

On comprend peut-être mieux dès lors qu’une “bête de scène”, un “phénomène médiatique” ou un “météore politique” comme Tapie ait obtenu autant de succès □ et suscite toujours de l’intérêt □ il parvient à articuler les trois niveaux en jouant en particulier sur le médiatisé, mais

14 On pourrait citer de nombreux auteurs tels que G. Gerbner, E. Hall et beaucoup de chercheurs dits de Palo Alto. Nous comptons d’ailleurs apporter la preuve de ceci par une étude annexe d’un corpus d’émissions consacrées à Tapie, mais comme indiqué plus haut, ceci n’a pas été possible pour des raisons de difficulté d’accès aux documents.

15 Pour faire allusion au colloque de Bordeaux 3 (ISIC) organisé par Hugues Hotier sur le thème de l’induction comme paradigme caché de la communication (cf. notre contribution intitulée «Induction et distanciation»).

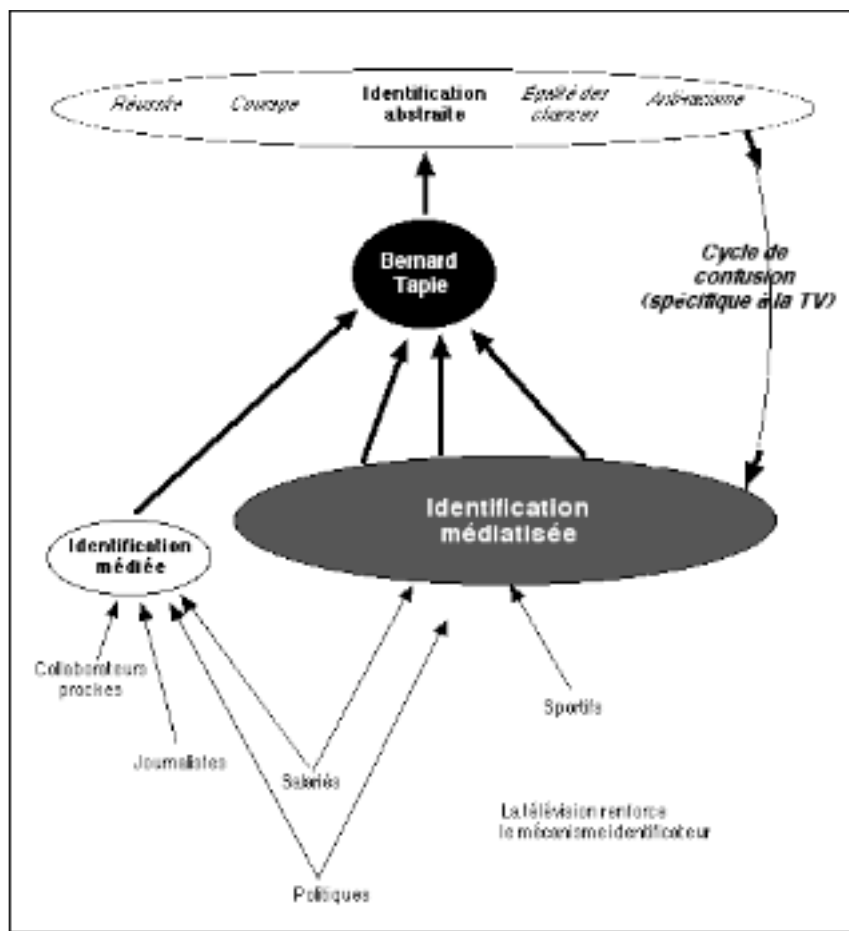
16 À ce stade, comme on l’aura compris, il n’importe guère de savoir si BT est sincère ou honnête, c’est le mécanisme qui nous intéresse. Il suffit de constater le succès de T pour comprendre son intérêt.

sans jamais oublier l'abstrait qui sous-tend (ou devrait soutenir) toute action publique. Une analyse fine de la coupe d'Europe du 26 mai 1995 le présentant devant 17 millions de téléspectateurs français et environ un milliard dans le monde le montrerait sans difficulté en expliquant notamment ce que René Allio disait de l'Olympique de Marseille, à savoir «un imaginaire de substitution» dans lequel au moins les deux dernières identifications s'agrègent, la médiatisée et l'abstraite au travers des «valeurs» du sport¹⁷. Et ce «cycle de confusion» serait justement de la responsabilité directe de la télévision.

Le schéma ci dessous illustre le "fonctionnement" de Bernard Tapie. Naturellement, si cette analyse est valide, le côté opératoire apparaîtra rapidement, de sorte qu'il sera possible et facile de l'adapter à n'importe quel autre personnage, "médiatique" ou non.

17 À propos d'identification forte, cf. ce que disait Marguerite Duras de Platini dans les colonnes de *Libération* : «Je t'ai vu à Mexico, je t'ai vu souffrir. Oui je t'ai vu souffrir. Je voulais tuer Maradona. Tu vois, j'ai fonctionné complètement.» (14 et 15/12/1987).

Figure 1 : Bernard Tapie et les trois IPT



Au plan théorique, quelques questions demeurent, comme par exemple le passage d'une IPT à une autre, les liens qu'elles entretiennent entre elles, la possibilité d'observer des redondances, voire des résonances ainsi que les éventuels croisements entre identification médiée et projection médiatisée, du genre « on s'identifie à quelqu'un de proche, de "fort", de très charismatique, mais totalement inconnu et on se projette sur une personne dont on perçoit une image voisine, mais en restant soi-même. La réflexion sur l'influence des médias y gagnerait beaucoup.

Les voies de recherche semblent très larges et prometteuses. Puisse ce colloque permettre d'en esquisser quelques pistes.

L'identification à la Justice

Muni de cette modélisation de l'identification, bien adaptée aux personnages médiatiques, il convient de s'interroger sur ce qui se passe avec des systèmes ou des idées.

Il n'est guère difficile d'observer que l'identification à la Justice passe d'abord par l'abstraite, c'est même sans doute la raison pour laquelle celle-ci a toujours cherché à éviter toute personnification en recourant au costume qui écrase les différences, rend anonymes les juges et

empêche éventuellement de les reconnaître¹⁸, de même, toutes proportions gardées, que les locaux, le "design" des prétoires et le rappel permanent des valeurs et des vertus de la République.

Comme ce colloque le suggère, le phénomène radicalement nouveau vient justement de la médiatisation de la Justice. En montrant les magistrats, la télévision active l'identification médiatisée, et ce faisant elle déplace radicalement le pôle d'équilibre du système¹⁹ par sa capacité d'amplification/ réduction, elle substitue une identification à l'autre. De la Justice abstraite et nécessairement lointaine, et parce qu'elle doit par définition donner des images «réelles» (c'est-à-dire susceptibles de s'offrir aux IPT), elle offre une personnification immédiate, proche des stéréotypes qu'elle véhicule habituellement. Et en effectuant cette translation (transgression²⁰), la télévision élargit les IPT tout en réduisant simultanément l'abstraction et le recours aux valeurs. Avec le temps, la Justice avait réussi (au moins en droit latin) à s'éloigner du réel (on ne s'identifie pas facilement au code civil). En passant d'une identification à un autre, certains peuvent avoir l'impression qu'elle régresse et abandonne le principe (ou l'intérêt) général pour le cas particulier ou personnel. Sans porter de jugement (!) sur cette interprétation, on peut au moins constater la souplesse de la modélisation qui permet facilement de rendre compte d'une évolution aussi rapide que prégnante.

Naturellement, le même raisonnement que celui qui a été examiné à propos de Bernard Tapie va s'appliquer, d'où les analyses selon lesquelles ses juges commencent à employer les procédés que lui (le juge Beffy d'abord et plus récemment le juge Joly dans une émission sur la façon dont elle travaille¹⁹).

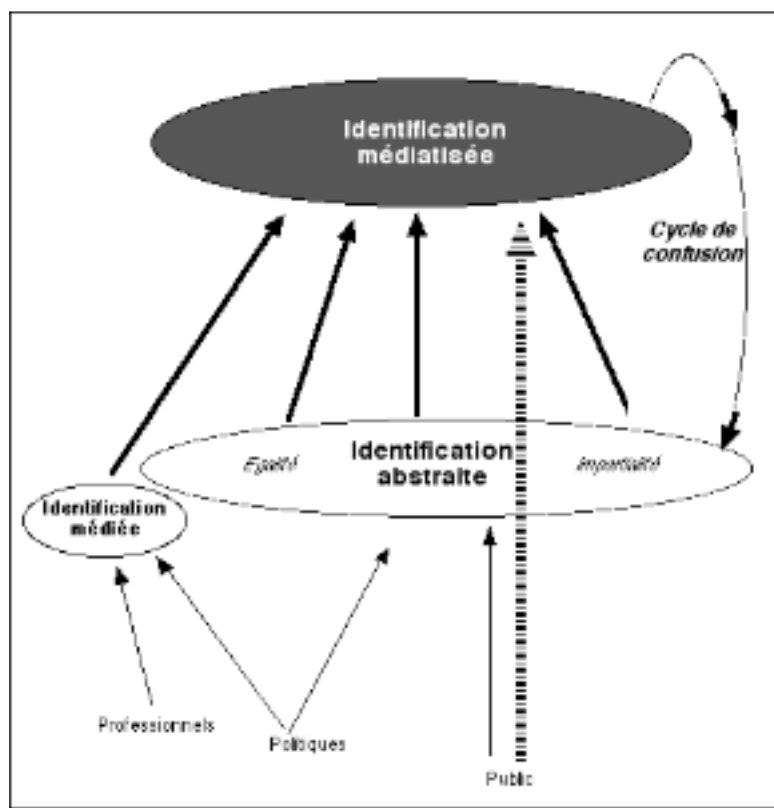
Une analyse plus fine devait permettre de savoir si la médiatisation de la justice s'opère selon les mêmes modalités que celles, plus anciennes, de la police. Le cinéma a montré la voie avec des films dans lesquelles les identifications à un juge d'instruction pouvaient se révéler aussi prégnantes qu'à un policier, nonobstant des différences plus subtiles de rythme, de relance de l'action, de cascades, etc.

Enfin, on pourrait facilement montrer qu'en se médiatisant, la justice peut perdre son «monopole» de machine à distribuer de l'identification abstraite. Puisqu'elle recourt, comme d'autres systèmes ou acteurs à des identifications médiatisées, ceux ci peuvent contre attaquer sur le terrain des identifications abstraites jusqu'à aboutir à un apparent paradoxe selon lequel en gagnant sur un terrain elle perd sur un autre et que le monopole de référence à l'identification abstraite va se dissoudre jusqu'à être partagé entre tous les acteurs sociaux. Selon cette analyse, la justice en se médiatisant pourrait se diluer.

18 Dans cette analyse, nous ne négligeons évidemment pas d'autres facteurs éventuels, comme le prestige, le luxe, la richesse, la tradition... et naturellement, le pendant indispensable de l'identification, à savoir la distanciation qui sera examinée plus loin.

19 Cf. *Le Canard enchaîné* du 12/03/1997.

Figure 2 : La justice et les trois IPT



Parvenu à ce stade, il est clair qu'il manque un outil conceptuel permettant de rendre compte plus précisément de la complexité des évolutions retracées ici. Cet outil va être la distanciation dans ses différents degrés. Par souci de cohérence, nous allons reprendre l'étude de Bernard Tapie et de la télévision à la lumière de ce nouveau concept pour synthétiser ensuite leur équilibre dynamique avec la justice.

La distanciation à Bernard Tapie

Depuis le début de son aventure médiatique, Bernard Tapie a suscité des phénomènes de rejet plus ou moins épidermique, souvent symétriques des réactions d'adhésion (ou d'identification) observées par ailleurs. Certaines critiques qui lui furent faites prenaient même appui sur son côté populiste, hâbleur, bateleur pour tenter de le décrédibiliser jusques et y compris dans ses entreprises les moins facilement contestables (la lutte contre Le Pen) — c'est le thème du «double populiste», cher à Laurent Imbert (*Le Point*). Pour ses détracteurs, il s'agirait avant tout de prendre de la hauteur, de la distance — ce qu'en d'autres termes nous avons nommé la distanciation critique, quasi unanimement partagée.

Ce début d'analyse n'offre rien d'original qui justifierait à lui seul une tentative de modélisation. Mais en revanche, il est une observation commune qu'il est temps d'examiner de près — la simultanéité des analyses. Très souvent, on a pu remarquer des attitudes «fournantes» entre les «pour» et les «contre», ce qui ne peut s'expliquer que par la *rotation incessante entre les pôles IPT et distanciation*. D'autres travaux théoriques montrent d'ailleurs que les intensités respectives des phases d'identification ou de distanciation sont assez symétriques chez certains individus — quelqu'un qui s'identifie beaucoup pourra aussi se distancier avec force, les deux concepts demeurant finalement assez proches l'un de l'autre — En s'identifiant à Tapie, on peut prendre de la distance, par exemple contre l'establishment, et en se distanciant de lui, on peut s'identifier à la justice (égale pour tous).

La distanciation à la justice

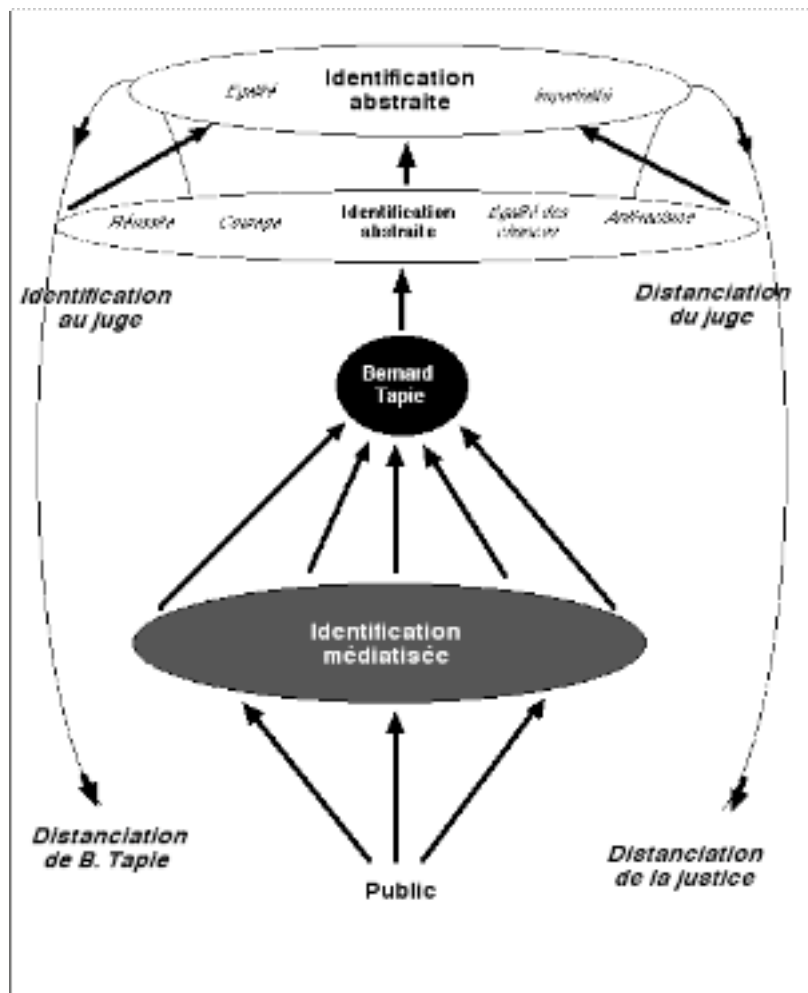
La modélisation vient de révéler sa force dans la description d'une réalité ambiguë, mais ce n'est pas là son seul mérite — elle sert de tremplin vers une construction bien supérieure. Par ses limites, elle ouvre la voie. Pour expliquer le phénomène étonnant de la double attitude vis-à-vis de Bernard Tapie en ne se tenant pas à des pétitions de principe du genre : «ceux qui admirent et rejettent en même temps Tapie ne sont pas cohérents», il suffit d'examiner à quel type d'analyse conduit la distanciation dialectique, forme plus élaborée, moins naturelle, de la distanciation.

Avec la distanciation dialectique, on peut par exemple s'identifier à une distanciation, c'est-à-dire (croire) voir le monde comme Bernard Tapie est censé le voir et prendre du recul (critique!) vis-à-vis du système judiciaire... On peut aussi prendre de la distance vis-à-vis de la justice en s'identifiant au bouc émissaire, ou encore avoir conscience de ses identifications ou distanciations successives et les intégrer dans son système de représentation et de communication personnel. Tapie servira alors de révélateur/activateur à son propre positionnement politique ou philosophique.

Ainsi, certains, s'en référant au côté «victime émissaire» («celui qui paie pour les autres») s'orienteront vers un rejet global et puissant du système avec des réactions du genre : «justice sélective» (ou de classe dans un autre contexte...), «justice aux ordres». En caricaturant le propos, on pourrait dire que l'effort de construction de la justice comme conquête et garante de la démocratie, comme sujet d'identification aux valeurs les plus saines et les plus fortes de la République se trouve annihilé — une IPT prégnante à un justiciable parmi d'autres fait prendre de la distance avec une institution

constituante fondamentale. *A contrario*, une identification trop forte à Bernard Tapie peut aussi conduire à une reconsidération du rôle et de la mission de la justice avec un réflexe du genre «il n'est pas au dessus des lois», ce qui peut aussi, symétriquement, amener à une position du genre «tous les politiques sont "pourris"».

Figure 3 : Identification et distanciations en chaîne



Mais, même à ce stade de la modélisation, de nombreuses questions se posent encore : comment expliquer les fluctuations incessantes et les retournements de l'opinion publique ? Comment rendre compte de l'attractivité du héros déchu et l'acceptation par ses admirateurs, de ses défauts, même les plus stigmatisés : «il n'est pas un saint, mais les autres non plus...» Plus généralement, le rôle de la télévision apparaît déterminant dans les modifications continues des cibles identificatrices et dans leur prégnance.

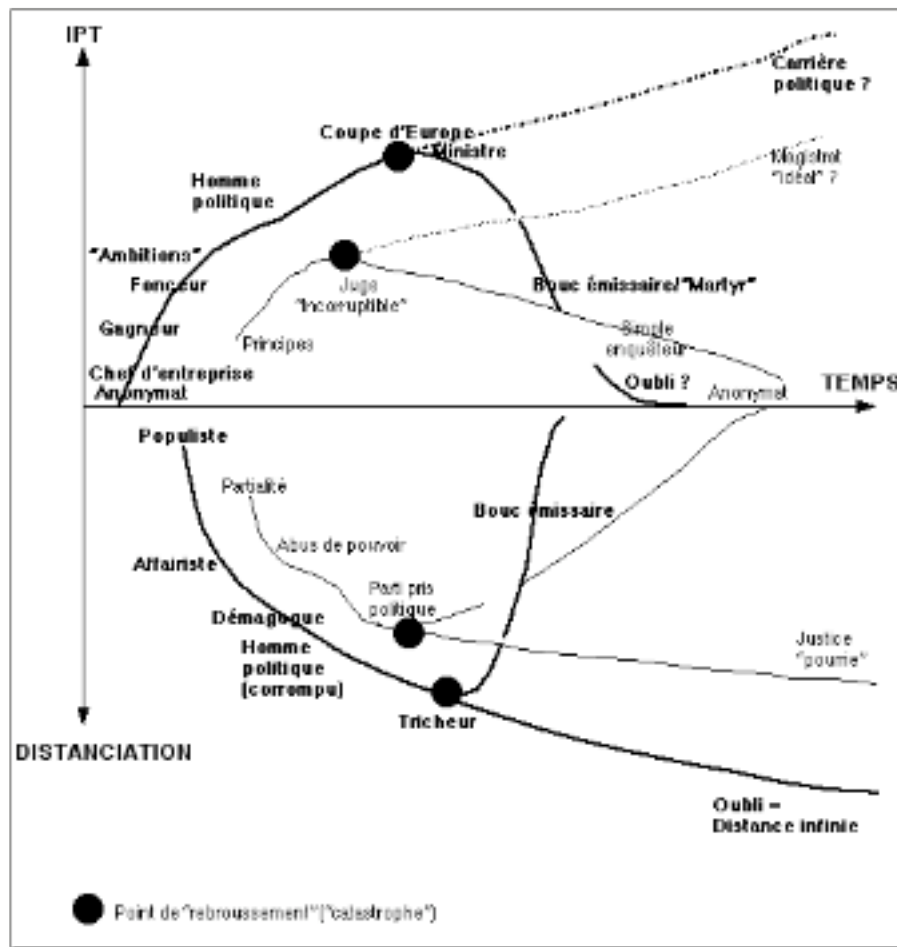
La modélisation statique évoquée jusqu'ici montre ses limites, c'est pourquoi dans une avant dernière partie, nous allons examiner la modélisation dynamique.

La modélisation dynamique

Dans des travaux théoriques antérieurs, nous avons tenté de montrer comment la distanciation et l'identification alternent sans cesse en créant de la continuité à partir d'éléments discontinus²⁰.

Dans la ligne tracée par Abraham Moles dans *Les sciences de l'imprécis* nous allons essayer de présenter cette construction théorique sous la forme d'un graphique symbolique²¹

Figure 4 : Tentative de modélisation dynamique des identifications et distanciations successives concernant Bernard Tapie



Ce schéma molesien essaie d'explicitier les identifications et distanciations successives aux différentes facettes du personnage Tapie. Pour rappeler que les IPT et les distanciations se succèdent dans le temps, l'axe temporel se trouve en abscisses, alors que les ordonnées positives correspondront à l'IPT et les négatives à la distanciation.

20 Même s'il a fallu en passer par une expression mathématique un peu complexe, cf. *La Distanciation*, op. cit., p. 273.

21 Les courbes présentées figurent des relevés d'identification ou de distanciation tels qu'ils auraient pu être effectués si on avait disposé de mesures nombreuses et fiables (ce que par ailleurs nous avons fait dans la thèse citée plus haut à propos des profils distanciateurs ou identificateurs).

Le premier point de la courbe de Tapie est l'anonymat (ce qui ne veut évidemment pas dire qu'il n'y a ait pas d'IPT ou de distanciation mais que celles-ci ne sont pas encore pertinentes par rapport à notre étude). Ensuite, on trouve le « gagnant », le fonceur-type de l'émission *Ambitions*, puis l'homme politique et le Tapie tribun (contre Le Pen), et au point le plus élevé, la Coupe d'Europe, suivie en semi-palier du ministre de la Ville (au début). À cet endroit se situe un premier point d'inflexion, de rebroussement, ou plus précisément un « point de catastrophe » au sens de Zeemann et Thom²², c'est-à-dire un lieu à partir duquel on peut avoir des évolutions imprévisibles et redondantes.

Dans la situation « logique » (du point de vue de la continuité de la courbe), l'identification se poursuivrait vis-à-vis d'une carrière politique vertueuse, dans l'évolution « catastrophique » et descendante, on aurait une baisse drastique de l'identification avec une étape de ralentissement sur le bouc émissaire et à la limite de l'IPT, l'oubli et le retour à l'anonymat (plus d'IPT médiatisée du tout). Ainsi, une existence médiatique (et réelle...) se trouverait synthétisée par un simple cycle dont l'évolution dépendrait d'un point catastrophe, résultante d'un combinatoire hypercomplexe.

Mais même ainsi, la modélisation demeure trop grossière et trop statique, il convient de l'affiner.

La courbe inférieure, placée en dessous parce qu'elle concerne des IPT moins fortes, concerne la justice. Elle ne part pas de l'axe horizontal car la justice et les idées qu'elle représente ne peuvent être anonymes. Le point le plus élevé est atteint avec le juge incorruptible (Juge Michel, Juge Falcone) et s'étend alors quasi indéfiniment ou au contraire amorce une redescente plus ou moins brutale avec le simple enquêteur et le juge « politique » ou partial (le juge injuste). Le cycle est nettement plus long que celui concernant Bernard Tapie puisque, comme il a été montré, les IPT sont davantage abstraites donc moins sujettes à des variations individuelles.

L'intérêt de la modélisation dynamique consiste à envisager en même temps la distanciation symétrique pour Tapie et la justice.

La distanciation commence par exemple avec Tapie populiste, se poursuit avec Tapie affairiste (louche, « pas clair »), puis démagogue et atteint son point culminant avec Tapie corrompu et tricheur (en Coupe d'Europe et par récurrence ailleurs ou partout). Là aussi un point catastrophe apparaît comme un lieu où tout bascule. Ou bien la distanciation devient quasi infinie avec une image de Tapie tricheur qui lui restera au moins jusqu'à sa mort, soit le côté bouc émissaire stoppe la distanciation en la remplaçant par de l'identification (qu'on peut appeler compassion, commisération, pitié, etc.).

À ce stade, la puissance de la modélisation dynamique apparaît avec force : Elle permet de montrer et d'expliquer les effets de bascule, les passages en apparence surprenants, incohérents, entre une distanciation suivie quelques instants plus tard d'une forte identification. Elle décrit d'assez près la complexité humaine et ses contradictions. Elle montre enfin que rien n'est jamais joué, que tout peut évoluer, basculer, ou en d'autres termes que rien n'est déterminé.

Le séjour actuel de Tapie en prison pourrait bien « prouver » qu'un rebroussement va se produire et qu'à la distanciation anti Tapie pourrait succéder une identification au bouc émissaire et partant une IPT vers « celui d'en bas, dont l'*establishment* ne veut pas ».

Si l'on examine à présent la distanciation vis-à-vis de la justice, on

22 Cf. René THOM, *Paraboles et catastrophes*, Flammarion, 1983.

trouve d'abord le juge (ou le magistrat) partial (style juge Jean-Pierre) et au point culminant le juge tricheur qui abuse de son pouvoir et/ou s'en sert à son profit avec là aussi un point catastrophe avec d'un côté une distanciation infinie et une justice considérée comme « pourrie », et de l'autre une distanciation en baisse et un redressement concomitant de l'IPT.

Il reste enfin un dernier aspect de la modélisation à examiner : sa capacité à permettre de prévoir des évolutions des phénomènes observés. Ainsi, le différentiel IPT/distanciation entre une distanciation vis-à-vis de la justice sélective, partielle et une IPT pour l'enquêteur « standard » (c'est-à-dire pas au dessus de tout soupçon) apparaît-il comme très réduit, ce pourquoi, nous l'appelons « différentiel vicieux » ou « couple infernal ». À l'inverse, le différentiel entre une distanciation à l'encontre du magistrat démagogique et une IPT pour le juge incorruptible serait considéré comme « vertueux » et le couple comme « idéal ».

En ce qui concerne Bernard Tapie la distanciation et l'IPT au bouc émissaire produirait également un couple infernal, une sorte de confusion des valeurs, ce que Girard nomme une indifférenciation violente. Ce serait le terrain du nihilisme, du pyrrhonisme ou du retrait.

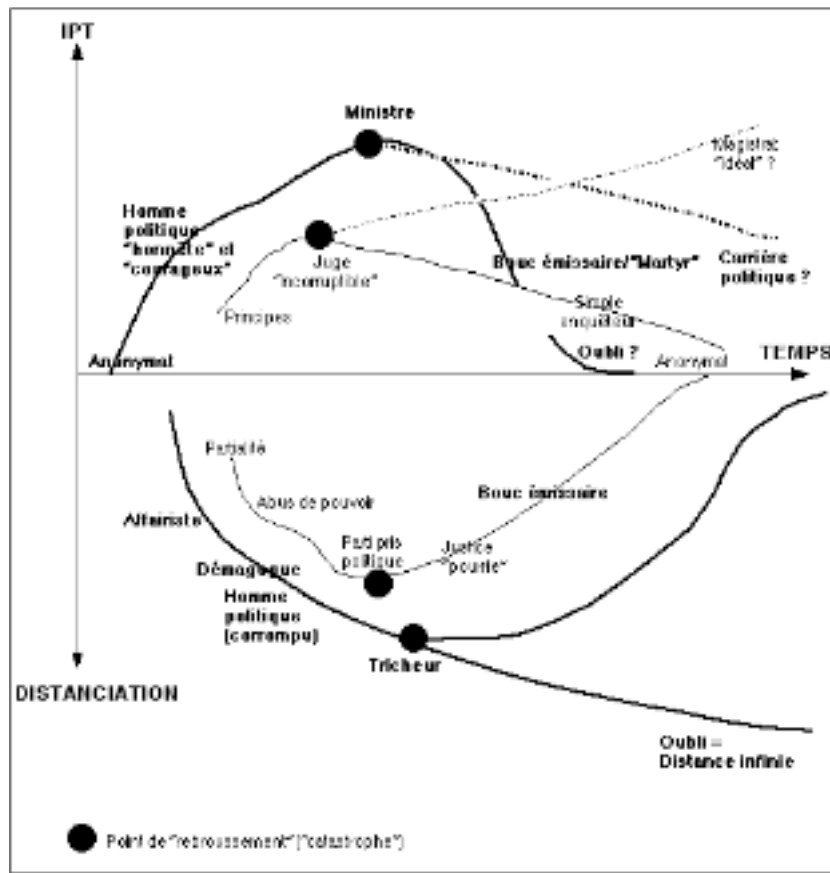
Une IPT vis-à-vis du gagnant assortie d'une distanciation forte à l'encontre du tricheur constituerait un couple idéal au sens où l'on peut applaudir Tapie si on aime le foot et s'en méfier si l'on est un citoyen respectueux des codes de la République.

Naturellement, ces classifications renvoient à la notion de profil (d'identification ou de distanciation) grâce auxquelles il est possible de repérer les individus qui sont plus d'un côté que d'un autre. Le cas de Bernard Tapie ayant été traité, nous pouvons, avant de conclure tenter de « porter » cette modélisation sur d'autres acteurs (ou analyseurs).

Application de la modélisation à Alain Carignon

Les différentiels sont beaucoup plus réduits, essentiellement parce qu'A. Carignon déclenche certainement peu d'IPT et/ou des IPT plus brèves. La distanciation revient plus vite.

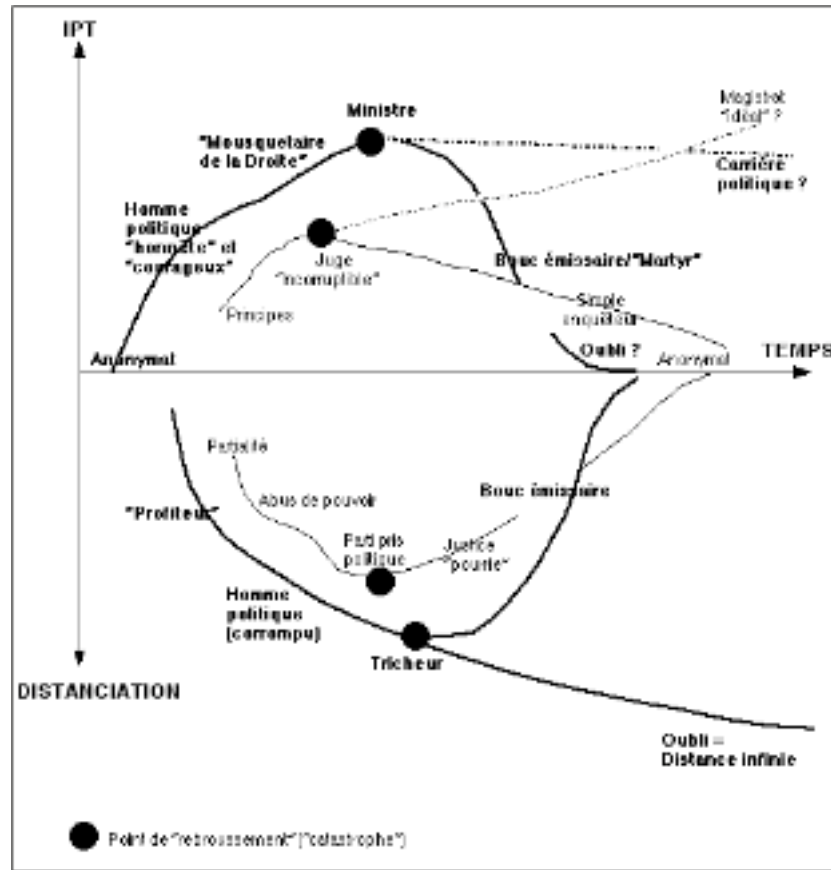
Figure 5 : modélisation pour A. Carignon



Applications à Michel Noir

On observe des courbes voisines de celles de Tapie avec là encore moins de contraste (identifications et distanciations beaucoup plus faibles).

Figure 6 : modélisation pour M. Noir



Conclusion

Cette communication s'interrogeait sur «Télévision et justice» exemple ou repoussoir? au travers de nos travaux théoriques sur l'identification et la distanciation. Il semble qu'une fois de plus la «Théorie distanciatrice» ait montré sa «transportabilité/transférabilité». Elle a pu, assez facilement, décrire la complexité des observations concernant des sujets fort controversés. L'exemple de Bernard Tapie a été très instructif au sens où il est difficile de comprendre et de décrire en termes communicologiques le rejet et l'attrait - parfois simultanés - dont il fait l'objet. Naturellement, dans cette analyse, purement théorique, nous nous sommes gardé du moindre jugement de valeur sur le personnage, car si cette question a un sens pour le citoyen (Tapie est un élu de la République), elle n'en pas pour cette recherche son stéréotype suffit pour construire une modélisation efficace.

À un premier niveau d'interprétation, Tapie fonctionne par une savante combinaison des trois degrés d'IPT. Son charisme s'explique par une forte identification médiée, laquelle se combine sur une IPT médiatisée, elle même complétée par une IPT abstraite à quelques valeurs fortes, liées aux devises républicaines dont il se sert consciemment ou non, honnêtement ou non. Simultanément, des effets distanciateurs lui aliènent une partie du public, parfois de manière violente et très agressive.

À un second niveau, la communication a cherché à montrer comment la distanciation dialectique permet de comprendre d'apparents paradoxes, notamment celui par lequel on voit des gens se distancier de la justice en s'identifiant à Tapie. Ainsi, la télévision contribuerait-elle à réduire le potentiel distanciateur de la justice en la banalisant par des procédés identificateurs communs. Dans cette hypothèse, la justice, en autorisant que s'exercent sur elle des identifications médiatisées (télévisuelles), voire en les encourageant, dilapide ses capacités de générer de la distanciation, et ce faisant, dans un effet cyclique, elle conduit ses identifiés à une nouvelle prise de distance au terme de laquelle elle peut perdre de sa crédibilité et de sa légitimité.

La modélisation dynamique a montré comment rendre compte du passage incessant d'un pôle à l'autre. Conformément à notre cadre descriptif, il semble que l'être humain oscille sans cesse entre distanciation et identification/projection/transfert, en usant de stratégies de plus en plus fines, de plus en plus subtiles. Au plan philosophique, ce serait cette oscillation qui serait la garantie d'un non déterminisme, les passages d'un pôle à l'autre étant la résultante sensible des multiples interactions avec l'environnement. Au plan politique, ce serait à une sorte d'«éducation médiatique» qu'il faudrait faire appel pour entraîner nos concitoyens à développer leurs capacités de distanciation en prenant conscience de ses processus d'action et d'influence²³.

Enfin, nous avons cherché à appliquer cet outil descriptif à de nouveaux exemples types avec Alain Carignon et Michel Noir en proposant à nos lecteurs de se tester eux mêmes.

La principale critique qui puisse être adressée à cette modélisation est celle qui le serait à toute l'épistémologie de la modélisation : *modéliser fait-il avancer la connaissance scientifique?*

23 Cf. *La Distanciation. Essai sur la société médiatique*, op. cit., chapitre 9.

Comme annoncé en introduction, Abraham Moles a nous semble-t-il fait faire une avancée décisive à l'épistémologie des sciences de l'imprécis. En modélisant, on saisit l'enveloppe des phénomènes et en saisissant celle-ci, on se les représente, ce qui permet à partir de cette représentation de les décrire, de les expliquer et de les paramétrer. Dans les domaines où les problématisations classiques, trop calquées sur les sciences dites dures n'apportent rien que de l'arbitraire et du bruit inutile, la modélisation peut faire progresser la connaissance scientifique. Nous n'en sommes qu'aux prémices, ce qui rend cette période d'évolution des SIC encore plus passionnante car il s'agit peut-être d'une refondation.

Pr Jean-Luc MICHEL
St-Étienne – France - Mars 1997